



Le Président

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LA DRÔME
52-74, rue Barthélemy
de Laffemas - BP 1023
26010 VALENCE cedex

Tél. 33 (0)4 75 75 70 33
Fax 33 (0)4 75 75 87 00
www.drome.cci.fr

Monsieur Michel GAILLARD
Président de la commission particulière du
débat public sur le projet de ligne à grande
vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon
CPDP LGV POCL
68 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Réf. : EM/2011-023
Objet : trajet POCL débat public
Dossier suivi par Emilie MATRAS

Valence, le 12 décembre 2011

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, l'extrait de délibération de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme concernant le choix du tracé du projet LGV Paris - Orléans - Clermont-Ferrand - Lyon.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Joël ROQUES



ISO 9001



Le Président

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LA DRÔME
52-74, rue Barthélemy
de Laffemas - BP 1023
26010 VALENCE cedex

Tél. 33 (0)4 75 75 70 33
Fax 33 (0)4 75 75 87 00
www.drome.cci.fr

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DRÔME

SEANCE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2011

L'An Deux Mille Onze, le vingt et un novembre à dix-sept heures, l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, légalement convoquée, s'est tenue à la C.C.I. sous la Présidence de M. Joël ROQUES, en la présence de M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Drôme.

Membres Elus

ETAIENT PRESENTS

Mmes BARBARIN - DESCLOZEUX
MM. BESSELLE - BRENOT - BRUNET - BUSSEUIL - CABANEL - CHAPOUTIER - COURBIS
DERAMECOURT - DEVAL - DOREL - FERNANDEZ - FOURNEL - GERVY - JOLIVET
MAIMONE - MAURIN - PAULIN - REGINATO - REYNIER - ROQUES - SORDET

formant la majorité des Membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES

Mme VINSON
MM. BELLIER - BERANGER - BONNIER - DE AGOSTINI - DURAND - RANCHON - RICOMARD
RIVASI

M. ROQUES indique que, compte tenu des enjeux que représente la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Valence et Paris pour l'économie de la Drôme, et de la saturation prochaine de la section Lyon-Paris, la CCIT de la Drôme a souhaité participer au débat public sur le doublement de la LN1, en complément de l'avis que la CCIR Rhône-Alpes a exprimé au nom de l'ensemble des CCIT de la région.

M. Claude CHARDON, Directeur du Service Développement Régional et Environnement de la C.C.I.R. Rhône-Alpes, fait un exposé sur le projet de LGV Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon.

D'après l'exposé de M. CHARDON, il semble important :

- de prévoir une ligne répondant simultanément à la nécessaire augmentation de capacité entre Lyon et Paris et à une nouvelle desserte du grand centre de la France, en articulation étroite avec le réseau existant.



D'avoir ainsi une desserte améliorée de l'Ouest de Rhône-Alpes, de Roanne et de Clermont Ferrand, et exclue toutes les variantes des tracés débouchant à Mâcon.

- Le doublement de la LN1 assure une fiabilité du service ferroviaire, une connexion avec les trois gares de l'agglomération lyonnaise : Perrache, Part Dieu, Saint Exupéry, -afin de répartir au mieux le trafic dans le nœud ferroviaire lyonnais-, une desserte améliorée de l'aéroport de Saint Exupéry.
- La création de cette nouvelle ligne est également une opportunité exceptionnelle pour diminuer le temps de parcours entre les deux villes ; ce gain de temps permettrait d'augmenter l'attractivité du mode ferroviaire au regard de l'avion pour les déplacements Paris - Sud de la France, améliorant d'autant la pertinence socio-économique du projet et donc sa rentabilité.

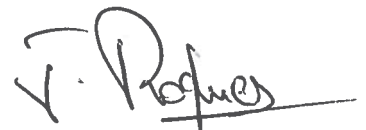
Au regard de ces fonctionnalités souhaitées, il semble que, parmi les tracés proposés, le scénario Médian variante Sud soit le plus approprié.

Il est en outre, le plus court, le plus attractif en termes de voyageurs, et présente le taux de rentabilité interne le plus élevé.

Ce tracé présente apparemment le meilleur équilibre entre performance, attractivité, rentabilité et aménagement du territoire.

Après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent officiellement le scénario Médian Variante Sud dans le cadre du projet de LGV Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon.

Pour extrait certifié conforme,
A Valence, le 29 novembre 2011



Joël ROQUES



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA DRÔME

MEMBRES ELUS

LUNDI 21 NOVEMBRE 2011

BARBARIN Myriam

BELLIER Stéphane

BERANGER Eric

BESSELLE Jacques

BONNIER Bernard

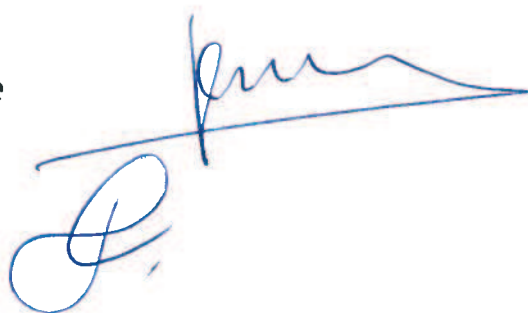
BRENOT David

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a sharp upward hook and a smaller loop below it.

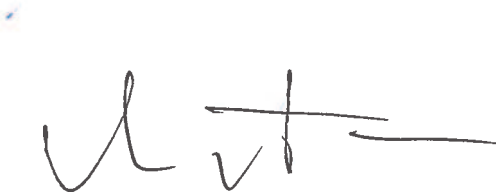
BRUNET Pierre

A handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal line with a small loop above it and a larger loop below.


BUSSEUIL Jean-Marie

A handwritten signature in blue ink, showing a long horizontal line with a large loop above it and a smaller loop below.

CABANEL Olivier

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a large loop above it and a smaller loop below.

CHAPOUTIER Michel

A handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal line with a large loop above it and a smaller loop below.

COURBIS Hervé

DE AGOSTINI Frédéric

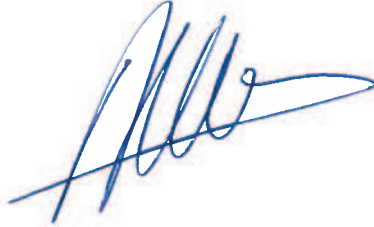
DERAMECOURT Michel

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal line with a large loop above it and a smaller loop below.

DESCLOZEAUX Sybille



DEVAL Pierre

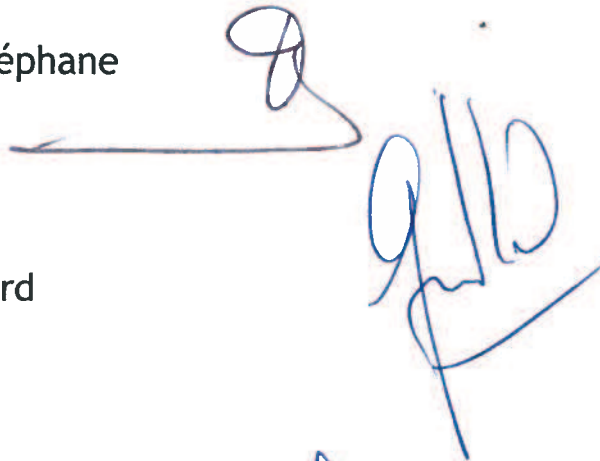


DOREL Dominique



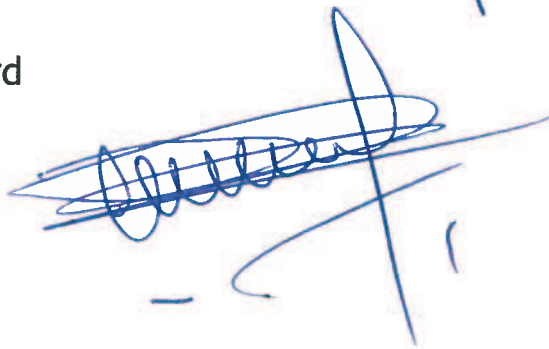
DURAND Michel

FERNANDEZ Stéphane



FOURNEL Gérard

GERVY Bernard



JOLIVET Alain



MAIMONE Daniel

MAURIN Denis

PAULIN Claude

RANCHON Denis

Excuse'

REGINATO Francis

REYNIER Frédéric

RICOMARD Jean-Claude

RIVASI Joël

ROQUES Joël

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Roques' with a stylized flourish at the end.

SORDET André

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'AS' with a horizontal line underneath.

VINSON Marie-Louise